



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°54 – Décembre 2015

Gestion des effluents d'élevage : vers une campagne d'essai du séparateur de phase mobile de la CUMA du Beaufortain

Un Projet partenarial

Pour faire suite à la démonstration réalisée le jeudi 02 avril 2015 au GAEC de l'Horizon à Saint Héand, plusieurs acteurs se sont mobilisés autour d'un groupe d'agriculteurs pour élaborer la mise en place d'une campagne d'essai en février 2016.

Les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) de la Coise, des Hautes-Chaumes et Piémont du Forez, et de la Plaine du Forez ont inscrit dans le volet actions complémentaires aux MAEC, l'investissement dans la séparation de phase mobile pour la gestion des lisiers. Aussi, avant tout investissement, il s'agit d'évaluer la faisabilité du projet.

Le SYMILAV, mandataire du groupe projet a sollicité le soutien de Saint-Etienne Métropole (PSADER) et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, pour la mise en œuvre d'un projet de campagne d'essai, sur la base d'un minimum de 100 heures de location du séparateur de phase de la CUMA du Beaufortain.

Le comité de développement des Monts du Lyonnais, la Chambre d'agriculture de la Loire, La CUMA des monts du Lyonnais, la CUMA Verte Prairie, les fédérations de CUMA de la Loire et du Rhône, le SIMA Coise et le SYMILAV compose le groupe porteur de projet.



Enjeux : Pourquoi un séparateur de phase ?

Les différents programmes agricoles mis en œuvre sur les bassins versants montrent que les seules MAET ou MAEC, ne sont pas suffisantes pour répondre aux enjeux identifiés en termes de pollutions diffuses.

La gestion des effluents d'élevage, tant d'un point de vue capacité de stockage que valorisation agronomique telle qu'elle est globalement réalisée aujourd'hui **laisse apparaître des points d'amélioration**. L'augmentation de

la capacité de stockage et la couverture de fosses constituent des investissements onéreux. La séparation des lisiers en deux phases (liquide et solide) **peut permettre d'atténuer la pression polluante sur les cours d'eau** dès lors que **les épandages sont bien gérés**. La séparation de phase permet également d'augmenter la capacité de stockage dans les fosses en libérant entre 25 et 30% de volume (phase solide).





La valorisation des effluents et particulièrement des lisiers comme base de fertilisation peut entraîner des concentrations fortes d'azote et de phosphore sur certaines parcelles au regard des capacités de surfaces épanchables. **Obtenir un nouveau produit (compost issu de la séparation de phase) peut constituer une solution intéressante tant en matière de protection des cours d'eau qu'au niveau agronomique**, notamment en matière de gestion de la matière organique et de reconquête du capital productif du sol. La gestion de la phase liquide peut aussi être améliorée, en redéfinissant les stratégies d'épandage (date, quantité, localisation...).

Objectifs de la campagne

La campagne d'essai qui sera mise en place permettra de :

- Evaluer l'intérêt des agriculteurs du secteur pour ce type de matériel
- Evaluer la faisabilité technique et économique d'un projet d'acquisition de matériel en commun.
- Evaluer les conséquences techniques et agronomiques dans la gestion et la valorisation des effluents.
- Caractériser précisément le gain volumétrique et les débits de traitement des effluents
- Identifier les effluents adaptés à la séparation de phase (système tout lisier, système logette etc...)
- **Evaluer la plus-value sur les pratiques de fertilisation et la réduction de l'impact sur la qualité de l'eau**

Mise en Œuvre

Des agriculteurs volontaires pour faire l'essai

Un appel à candidature de 10 exploitations agricoles volontaires a été lancé :

5 exploitations sur le bassin versant de la Coise

5 exploitations sur le bassin versant du Lignon

Un dispositif mobile et une assistance jusqu'à l'exploitation

L'opération nécessitera de mettre en place un système de déplacement (camion ampli-roll) de la machine pour l'acheminer de ferme en ferme. Au moins deux opérateurs seront identifiés dans le réseau CUMA, pour réaliser la mise en route, l'arrêt et les éventuels dépannages du séparateur.

Une formation à l'utilisation sera réalisée par la CUMA de Beaufortain auprès des opérateurs et des agriculteurs référents par territoires.

Le suivi agronomique et technique

Il s'agit d'assurer un suivi précis auprès de 4 exploitations (2 sur le BV Coise ; 2 sur le BV Lignon). Ce suivi sera composé :

D'analyses d'effluents : lisier brut, lisier séparé, compost

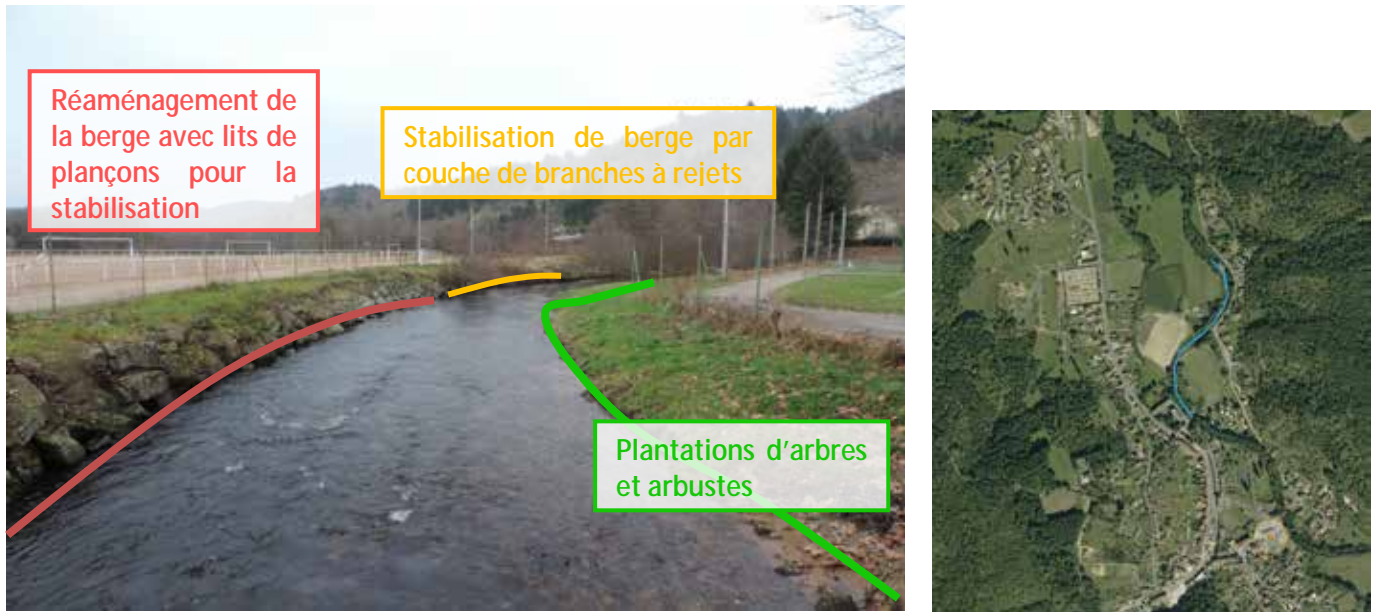
Des conseils et du suivi agronomique des pratiques de fertilisation





Sail sous Couzan : un chantier en préparation pour 2016

Amélioration et restauration de la dynamique latérale du Lignon aux abords du stade



Sur un linéaire de 400 m plusieurs **dysfonctionnements morphologiques** ont été identifiés lors de l'étude préalable à la définition de l'opération :

- Berges fortement remblayées avec accumulation de déchets.
- Lit légèrement incisé.
- Enrochement en blocs (rive gauche) déstabilisé par les hautes eaux (notamment crue de novembre 2008).
- Berges abruptes.
- Clôtures en sommet de berge de part et d'autre du cours d'eau.

La végétation présente elle aussi quelques anomalies :

- Ripisylve essentiellement arborée à tendance vieillissante, certains arbres comportant des risques pour les proches habitations.
- Portions de berges dépourvues de ripisylve.
- Présence de plusieurs foyers de plantes envahissantes. Renouée du japon.

La zone de travaux est située en aval direct du bourg de Sail-sous-Couzan, à proximité du camping, des infrastructures sportives et des logements, ce qui en fait une zone très fréquentée. La mise en sécurité et l'aménagement paysager du site seront donc largement pris en compte.

Le travail sur la berge et sa végétation apportera au Lignon une meilleure capacité d'absorption d'éventuels épisodes de crue, la végétalisation des berges permettra à cette dernière de retrouver une ripisylve continue et adaptée. Des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région.

Principes d'interventions :

- Démontage et évacuation de l'enrochement au droit du stade.
- Mise en place d'une chemise drainante. Positionnée derrière les techniques végétales, elle assurera la pérennité des aménagements en reprenant les eaux de ruissellement des stades.
- Remise en état de la berge, une semelle en bloc en fond du lit sera accompagnée de lit de plant et plançons, et en aval, d'une couche de branche à rejets. Des épis déflecteurs en bloc seront également mis en place.
- Les berges talutées en pentes douces seront végétalisées avec des essences appropriées d'arbres et d'arbustes.
- Traitement des taches de renouée du japon présentes sur le site, par décapage du sol avec évacuation des terres contaminées, puis mise en place d'une prairie concurrentielle.
- Démontages d'arbres dangereux au droit des bâtiments d'habitations.



Actualité au fil de l'eau

Evaluation de la politique d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en faveur des zones humides

L'agence de l'Eau Loire-Bretagne s'est dotée d'une démarche d'évaluation des politiques publiques dès 2007 afin d'**améliorer l'action de l'agence de l'eau** pour mieux répondre aux enjeux qui ont justifié l'intervention publique.

L'action d'évaluer répond plus précisément à plusieurs objectifs :

Mieux connaître...Mieux apprécier...Mieux décider

Un comité de pilotage a été constitué à la demande du Conseil d'Administration et est chargé de mener l'évaluation des interventions de l'agence en faveur des zones humides. Le SYMILAV participe à ce comité de pilotage qui s'est réuni une première fois le 2 décembre à Orléans. Cette évaluation thématique, qui se déroulera sur 2016 jusqu'à mai 2017, doit permettre de :

- faire un état des lieux des interventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les zones humides (restauration, entretien, mesures agro-environnementales, acquisition et maîtrise foncière, études, animation communication, opérations territoriales, ...),
- apporter des éléments pour définir une stratégie d'intervention de l'agence de l'eau sur les zones humides dans le cadre du 11^e programme d'intervention, qui tient compte de l'évolution du cadre national : émergence de l'agence française pour la biodiversité, 3^e plan national d'action en faveur des milieux humides, dispositions législatives et réglementaires.



El Niño record en 2015 : comment l'enfant terrible du Pacifique finit par nous affecter

El Niño est une anomalie climatique qui a lieu dans le Pacifique Tropical. C'est un phénomène naturel qui a des impacts planétaires. El Niño, et son pendant La Niña sont des phénomènes océaniques à grande échelle du Pacifique équatorial, affectant le régime des vents, la température de la mer et les précipitations.

El Niño provoque des bouleversements sur une grande partie de la planète, avec des répercussions locales. En Europe et en France, les effets restent discutables même si certaines anomalies récurrentes semblent se répéter lors des épisodes intenses : douceur et sécheresse automnales suivies d'un hiver plutôt doux et anticyclonique dans un premier temps, plus froid vers la fin. Il ne s'agit que de probabilités toutefois, surtout pas de prévisions !

La combinaison des possibles effets d'El Niño, avec le fonctionnement climatique de l'atlantique, aurait notamment pour conséquence les anomalies que nous connaissons depuis plusieurs mois, que ce soit au niveau des températures, ou plus localement du régime de précipitations.

**Noël au balcon, Pâques au tison!
Bonne fêtes de fin d'année!**